

SAUTS : Hauteur - Perche

GENERALITES :

- Annoncer les minimas pour le Championnat National
- 3 essais par barre
- Demander au juge arbitre pour les montées de barre
- **En cas de record régional, appeler le juge arbitre**

PARTICULARITES :

Hauteur :

- Placer les poteaux à chaque extrémité des tapis
- Mettre les marques au sol :
 - Pour les minimes et benjamins
 - 1 - Ligne blanche parallèle au tapis qui doit dépasser de 3m de chaque coté (pour juger la validité du saut).
 - Pour les benjamins
 - 2 - Ligne de 1m placée au centre et perpendiculaire au tapis (pour la SECURITE des benjamins). La mordre à l'impulsion entraine un essai non valide.

